

stratégiques, le Canada a fait sienne la cause de la négociation d'une limitation efficace des missiles de croisière aéroportés et lancés de la mer, lesquels pourraient de plus en plus constituer pour nous une menace directe, comme c'est actuellement le cas des missiles intercontinentaux. Nous avons eu la satisfaction de constater qu'au Sommet de Washington il a été décidé de s'attaquer à ce problème. Nos alliés de l'OTAN, y compris les Danois et les Norvégiens, reconnaissent sans réserve que la question de la sécurité de l'Arctique ne peut être réglée isolément. Elle ne concerne pas seulement le Nord, mais l'OTAN, et nous nous tiendrons fermement aux côtés de nos alliés.

L'autre attitude que certains préconiseraient pour le Canada - la neutralité - mérite également quelques commentaires à cet égard. Permettez-moi de citer l'étude récemment effectuée par l'Institut canadien des Affaires internationales:

"Il serait vain de choisir la neutralité, parce que nous ne pourrions pas la faire respecter et que ne rien faire pour assurer notre propre défense serait contraire à notre dignité autant que préjudiciable à notre souveraineté et à notre sécurité. D'ailleurs, la seule politique de défense raisonnable à l'ère nucléaire consiste à prévenir la guerre par la dissuasion. Il est donc dans l'intérêt du Canada de coopérer avec les autres membres de l'OTAN à la défense collective de l'Europe occidentale, de l'Atlantique Nord et de l'Amérique du Nord, ainsi que de partager avec eux la protection offerte par la force de dissuasion nucléaire des États-Unis. L'Arctique revêt une importance particulière à ce dernier égard..."

Bien qu'il nous reste à régler avec nos voisins la question de nos frontières maritimes orientales et occidentales dans l'Arctique, permettez-moi cependant de vous redire que le Canada n'a qu'un grand problème de souveraineté, celui qui concerne les eaux arctiques. Progressivement, nous renforçons notre revendication sur celles-ci en accroissant notre contrôle, notre activité et notre participation à la coopération internationale dans le Nord.

Même si l'on tient compte de ce différend, le Canada est aussi libre, indépendant et souverain que tout autre État, et il le restera. À ce titre, il est partie à des accords internationaux dans l'ensemble avantageux et dont il peut se retirer s'il le souhaite.